L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 18 FEVRIER 1865. Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 18 FEVRIER.

L'ABEILLE DE CE JOUR.

A la première page, les nouvelles et annonces du jour.

A la deuxième — L'Edition d'hier soir, des ventes par le Sheriff et par les encanteurs, annonces de banques et de compagnies d'assurances, les spectacles et les départs de bateaux et de navires et autres.

A la troisième page — Matière à lire, annonces de compagnies d'assurances et autres.

Ventes à l'encan de ce jour.

Pour les détails voir l'heure des ventes, voir aux annonces

Par le Sheriff, sur les marches, *Les fonds de commerce* du café situé rue St Pierre No 49.

Par D. E. Murphy, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, — Trois terrains concession Bienville et Claiborne; une jolie résidence près des chars de la rue de l'Esplanade; un terrain avec cabinet, rue Conti (actuellement Courtman); un autre avec améliorations, en colonne Clairière et St-Philippe; deux autres avec améliorations rue Kerlérec; et nombre d'autres propriétés provenant de la succession Louise Daraize, veuve J. Soniat Dubourg — Aussi, un terrain améliorés avec une maison, rue de l'Union, 3me District.

Par O. Lemonnier, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, — Une belle résidence en coin des rues St-Philippe et Bourbon.

Par B. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, — Deux lots de terre situés à Gentilly, un lot de terre avec une maison, rue Bagatelle, une jolie propriété rue Conti.

Par J. P. Boisseau, à sa salle d'encan, encoignure Magazine et Gravier, — Un assortissement pour étre solde tout — Et au coin des rues Magazine et Gravier (ottersol), sucre, savon, jambons, epaule, &c.

Par Montgomery & Bros à Algiers — La goélette Fly — Aux dernières Tattersall, des chevaux poids, seul buggies et des harnais. — A leur magasin, d'encan, 70 balles de coton.

Par McCarten & Lasseigne, au Magnolia Hall, — Des meubles.

Par F. Fernandez, à son magasin d'encan, — Marchandises sèches, chaussures, merceries, meubles, &c.

Par E. Rogers & Co, à leur salle d'encan, — Chaussures.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles de l'Ouest

ARRIVEE DU STEAMER VON PHUL

Date du 12 de l'Ouest et du 11 de New York

Le général Grant à Washington.

Sa comparution devant le comité militaire

Sa réponse sur l'échange des prisonniers

Suspension de la séance de la Chambre.

Bruyants applaudissements pour Grant

Affaire St Albans.

Messages envoyés du Canada à Richmond.

M. Seward leur refuse des passeports pour aller plus loin que Washington.

Autres tentatives inutiles.

Condamnation probable des prisonniers.

Rien de nouveau de l'armée du Potomac.

MORGANZA, 17 fév. 8 h. P. M.

Le steamer *Henry Von Phul* a passé à 8 P. M. avec des dates de l'Ouest du 12 et de New York du 13.

New York, 11 fév. — Le marché de l'or est languissant avec une tendance à la baisse. Ouvert à 202, plus ferme à 200 1/4.

Le général Grant était devant le comité sur la conduite de la guerre hier à Washington.

Il a répondu à une question qui lui était adressée qu'il avait effectué un arrangement pour l'échange des prisonniers, homme pour homme, officier pour officier, jusqu'à ce que l'un ou l'autre parti eût échangé un entier nombre des prisonniers en sa possession.

La chambre a respectueusement pris présenter ses respects au général qui a salué et est retiré.

L'ardeur a bruyamment applaudi.

Une dépêche du quartier général de l'armée du Potomac du 8 février dit.

Rien d'intéressant n'a transpiré aujourd'hui sur les lignes.

Une dépêche de Montréal du 10 dit que l'affaire des maraudeurs de St Albans se poursuivait aujourd'hui devant le conseil; les prisonniers ont demandé un second délai en se fondant sur la raison alléguée dans l'affidavit, que quatre messagers ont été envoyés à Richmond.

M. Houghton, avocat, est allé à Washington et a obtenu vainement d'obtenir un passe pour aller à Richmond.

En réponse à sa lettre, M. Seward lui a écrit que le gouvernement ne pouvait entretenir aucune communication ou correspondance avec lui et qu'en comptant qu'il quitterait le pays et ne pénétrer sur le territoire de la rébellion ou sans communiquer avec les insurgés.

Il a vu le président et le chargé d'affaires britanniques sans succès. — Il a adressé une seconde lettre à Seward qui n'y a fait aucune attention.

Une demande nouvelle de délai a été refusée et l'on croit généralement qu'il faille sera décidée contre les prisonniers.

ARRIVEE DU STEAMER PAULINE CARROLL

Par l'arrivée de ce steamer nous avons reçu hier à une heure avancée de la soirée des journaux de St Louis du 11, de Cincinnati, de Chicago et de Louisville du 10. La plupart des dépêches contenues dans ces journaux ont été devancées par les dépêches télégraphiques. Nous n'y trouvons de nouveau que des pièces relatives à la conférence de paix de Hampton Roads. Ces pièces comprennent l'origine et l'histoire de toute cette affaire.

Elles se composent 1o d'une note envoyée par M. Lincoln à la Chambre des Représentants, notant il dit qu'il avait donné une passe à M. Blair pour aller à Richmond et en revenir, sans aucune autorité pour traiter

2o D'une lettre de J. F. Davis à F. B. Blair, lettre où il déclare qu'il sera toujours disposé à recevoir ou à envoyer des commissaires pour conférer sur les moyens de donner la paix aux deux pays.

3o D'un document signé de MM. A. H. Stephens, R. M. T. Hunter, J. A. Campbell, et portant que leur but substantiel est de rechercher par quels moyens la guerre actuelle peut être honorablement terminée.

4o — D'un second document signé par les mêmes personnages et ayant à peu près la même signification.

5o — D'une copie des instructions adressées par M. Seward à Charles F. Adams, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Etats Unis à Londres, instructions auxquelles est joint un exposé de l'entrevue des trois commissaires du Sud avec M. Lincoln.

Nous trouvons encore dans les journaux de St Louis du 11 un discours du Représentant Long à la Chambre fédérale dans la séance du 7. Nous le reproduirons en résumé dans notre édition de soir.

LE PRESIDENT LINCOLN SUR LES VOTES ELECTORAUX

Dans la séance du 9, l'Orateur a soumis à la Chambre le message qui suit :

Au Sénat et à la Chambre des Représentants des Etats Unis :

La résolution jointe intitulée "Résolution jointe déclarant certains Etats sans droit de représentation dans le collége électoral" a été signée par l'Exécutif par déférence pour les vues du Congrès. Cependant, les deux Chambres du Congrès réunies, et sous l'empire de l'article de la Constitution, ont le pouvoir complet d'exclure les votes électoraux qu'ils jugent entachés d'illégalité, et il n'est pas contestéent pour l'Exécutif d'annuler ou d'obstruer le pouvoir par un veto, comme ce serait le cas si ses notes étaient essentielle dans la matière. Il ne réclame aucun droit de l'Exécutif à intervenir en aucune manière dans la question relative au compte des votes électoraux. Il n'a pas non plus signé la dite résolution. Il n'a exprimé aucune opinion sur la forme du préambule, et il n'a fait aucun jugement sur le sujet de la résolution.

ABRAHAM LINCOLN.

Hôtel de l'Exécutif, 8 février 1865

GARROTTAGE — Hier soir, vers onze heures, un de nos employés qui se retirait chez lui, rue Bourgogne, près la rue Toulouse, a été attaqué, sur l'escalier même de sa maison, garrotté et volé par trois hommes et dépouillé de tout ce qu'il avait sur lui sans qu'il ait pu opposer la moindre résistance, n'ayant reçu pendant cette terrible scène ni les bras et la poitrine. Ces brigands lui ont pris une bague ornée d'un gros diamant et estimée $700, une montre et une chaîne en or estimées de $200 à $250 et une somme en billets s'élevant au moins à $200.

Le général Lee commandant en chef

(Richmond *Sentinel* du 3 février)

Le pays et l'armée seront dans la joie d'apprendre que la nomination du général R. E. Lee, comme commandant en chef des armées confédérées, a été confirmée par le Sénat. Nous ne doutons pas qu'il en sera de même à la Chambre, cette adresse, et qu'il n'entre, sans délai, dans la sphère élargie de ses devoirs, sans abandonner, néanmoins, le commandement en personne de l'armée de la Virginie du Nord.

Que tout notre peuple et notre gouvernement, dans tous ses départements et toutes ses branches se rallient pour assurer le général Lee dans la position à laquelle il a été élevé, avec tout le zèle et toute l'énergie qui sont en nous. Nous ne pouvons pas attendre qu'il se batte seul pour nous, mais qu'il dirige nos batailles, qu'il rende nos efforts inutiles en faisant tout lui-même, mais qu'il les encourage, les guide et en fasse un bon emploi.

Nous sommes à la veille d'une terrible campagne. Nous serons bientôt dans des épreuves sérieuses et au milieu de scènes émouvantes. Si nous aimons notre pays, ne perdons pas un seul jour de ceux qui nous restent pour faire nos préparatifs. Que les moyens les plus efficaces pour ranimer les ardeurs de nos armées soient employés, qu'on force les recrues à venir, qu'on procède à une réorganisation totale, qu'on veille aux approvisionnements et aux munitions, et qu'on mette en activité toutes nos ressources et toutes nos forces. Nous avons appelé le général Lee au commandement général, donnons ses conseils et secondons ses efforts.

Nous avons tout le matériel nécessaire pour une magnifique campagne. Nous avons une puissante et noble armée. Nous avons un vaste pays. Nous avons d'abondants approvisionnements. Nous avons plus de munitions après quatre ans de guerre, que nous n'en avions après la première campagne. Nous pouvons accomplir de grandes choses, si nous voulons nous mettre à l'œuvre comme des hommes. Nous espérons que tous les brouillons se tairont maintenant, et qu'on ne verra plus parmi nous que la noble émulation de servir le mieux son pays et de contribuer le mieux ceux qui sont chargés de nous conduire.

Avis aux conscrits tombés au sort

Ce qui suit est un extrait de la circulaire du maréchal prévôt général, département de la guerre datée du 22 mars 1864. Cet extrait intéresse les personnes qui sont tombées au sort.

Quand une personne aura été désignée par le sort pour être enrôlée suivant l'acte du 3 mars 1863, avis lui en sera donné dans les dix jours, à elle personnellement ou en copie, de l'avis sera laissé à son domicile. Toute personne qui, dûment prévenue par une notification laissée à son domicile, ou remise à elle même ou mains propres, négligera de se rapporter pour le service, sera regardée comme *déserteur* d'après les termes de la loi, elle pourra être arrêtée, traduite devant une cour martiale et condamnée à mort. Il n'y a pas de moyen pour une personne une fois enrôlée, d'échapper à son devoir public et quand elle a été désignée par le sort, qu'elle soit présente ou absente, qu'elle change son lieu de résidence ou qu'elle se cache, les droits des Etats Unis contre elle sont sûrs. Il n'est seulement en remplissant son devoir envers son pays qu'elle échappera à la responsabilité d'être traitée comme un criminel.

LE TIRAGE.

Le capitaine Hilbert a annoncé hier que le tirage serait repris mercredi matin. Environ soixante ont été tirés pour le Quatrième District. Il en reste encore à tirer 200 pour compléter l'opération concernant cette section.

En attendant, le bureau restera ouvert pour les réclamations, les demandes d'exemption et les remplacants. On peut présenter les remplaçants sans délai et l'agent accepte ceux-ci indépendant aux exigences de la loi.

(*Times Delta*)

La même journal contenait ce qui suit dans son édition d'hier soir :

Importante rumeur — Nous avons entendu dire en divers endroits ce matin que le tirage allait être suspendu. Nous n'avons pu faire remonter ce bruit à une source respectable et nous voyons qu'il faut l'attribuer à une spéculation pour faire monter le prix des remplaçants.

Rassias de volaille — Depuis quelque temps les habitants de la partie de faubourg Treme située entre les rues Claiborne et Broad, sont victimes des déprédations nocturnes d'une bande d'industriels qui ont entrepris de dévaliser tous les poulaillers de ce quartier.

Nous engageons la police du second district à interroger les gens respects qui seront porteurs de poules et de coqs de nuit ou de jour. Il semble étrange que les maraudeurs puissent sans aller tranquillement chargés de leur butin emplumé, sans donner l'éveil aux agents chargés de veiller au salut des propriétés. Nous appelons sur ce sujet l'attention du lieutenant de police du second district, persuadés qu'une recommandation de ses parts suffira pour mettre un terme à ce pillage éhonté des basses-cours.

LEGISLATURE, 17 février.

Sénat — Le comité sur les impressions présente son rapport et se prononce favorablement pour des comptes d'impression s'élevant à $10,761 59. Adopté

Le capitaine S. Peirson, à sa salle d'encan, encoignure Magazine et Gravier, — Un assortissement pour être solde tout — Et au coin des rues Magazine et Gravier (ottersol), sucre, savon, jambons, epaule, &c.

Par Montgomery & Bros à Algiers — La goélette Fly — Aux dernières Tattersall, des chevaux poids, seul buggies et des harnais. — A leur magasin, d'encan, 70 balles de coton.

Par McCarten & Lasseigne, au Magnolia Hall, — Des meubles.

Par F. Fernandez, à son magasin d'encan, — Marchandises sèches, chaussures, merceries, meubles, &c.

Par E. Rogers & Co, à leur salle d'encan, — Chaussures.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles de l'Ouest

ARRIVEE DU STEAMER VON PHUL

Date du 12 de l'Ouest et du 11 de New York

Le général Grant à Washington.

Sa comparution devant le comité militaire

Sa réponse sur l'échange des prisonniers

Suspension de la séance de la Chambre.

Bruyants applaudissements pour Grant

Affaire St Albans.

Messages envoyés du Canada à Richmond.

M. Seward leur refuse des passeports pour aller plus loin que Washington.

Autres tentatives inutiles.

Condamnation probable des prisonniers.

Rien de nouveau de l'armée du Potomac.

MORGANZA, 17 fév. 8 h. P. M.

Le steamer *Henry Von Phul* a passé à 8 P. M. avec des dates de l'Ouest du 12 et de New York du 13.

New York, 11 fév. — Le marché de l'or est languissant avec une tendance à la baisse. Ouvert à 202, plus ferme à 200 1/4.

Le général Grant était devant le comité sur la conduite de la guerre hier à Washington.

Il a répondu à une question qui lui était adressée qu'il avait effectué un arrangement pour l'échange des prisonniers homme pour homme, officier pour officier, jusqu'à ce que l'un ou l'autre parti eût échangé un entier nombre des prisonniers en sa possession.

La chambre a respectueusement pris présenter ses respects au général qui a salué, et est retiré.

L'ardeur a bruyamment applaudi.

Une dépêche du quartier général de l'armée du Potomac du 8 février dit.

Rien d'intéressant n'a transpiré aujourd'hui sur les lignes.

Une dépêche de Montréal du 10 dit que l'affaire des maraudeurs de St Albans se poursuivait aujourd'hui devant le conseil; les prisonniers ont demandé un second délai en se fondant sur la raison alléguée dans l'affidavit, que quatre messagers ont été envoyés à Richmond.

M. Houghton, avocat, est allé à Washington et a obtenu vainement d'obtenir un passe pour aller à Richmond.

En réponse à sa lettre, M. Seward lui a écrit que le gouvernement ne pouvait entretenir aucune communication ou correspondance avec lui en comptant qu'il quitterait le pays et ne pénétrer sur le territoire de la rébellion ou sans communiquer avec les insurgés.

Il a vu le président et le chargé d'affaires britanniques sans succès. — Il a adressé une seconde lettre à Seward qui n'y a fait aucune attention.

Une demande nouvelle de délai a été refusée et l'on croit généralement qu'il faille sera décidée contre les prisonniers.

ARRIVEE DU STEAMER PAULINE CARROLL

Par l'arrivée de ce steamer nous avons reçu hier à une heure avancée de la soirée des journaux de St Louis du 11, de Cincinnati, de Chicago et de Louisville du 10. La plupart des dépêches contenues dans ces journaux ont été devancées par les dépêches télégraphiques. Nous n'y trouvons de nouveau que des pièces relatives à la conférence de paix de Hampton Roads. Ces pièces comprennent l'origine et l'histoire de toute cette affaire.

Elles se composent 1o d'une note envoyée par M. Lincoln à la Chambre des Représentants, notant il dit qu'il avait donné une passe à M. Blair pour aller à Richmond et en revenir, sans aucune autorité pour traiter

2o D'une lettre de J. F. Davis à F. B. Blair, lettre où il déclare qu'il sera toujours disposé à recevoir ou à envoyer des commissaires pour conférer sur les moyens de donner la paix aux deux pays.

3o D'un document signé de MM. A. H. Stephens, R. M. T. Hunter, J. A. Campbell, et portant que leur but substantiel est de rechercher par quels moyens la guerre actuelle peut être honorablement terminée.

4o — D'un second document signé par les mêmes personnages et ayant à peu près la même signification.

5o — D'une copie des instructions adressées par M. Seward à Charles F. Adams, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Etats Unis à Londres, instructions auxquelles est joint un exposé de l'entrevue des trois commissaires du Sud avec M. Lincoln.

Nous trouvons encore dans les journaux de St Louis du 11 un discours du Représentant Long à la Chambre fédérale dans la séance du 7. Nous le reproduirons en résumé dans notre édition de soir.

LE PRESIDENT LINCOLN SUR LES VOTES ELECTORAUX

Dans la séance du 9, l'Orateur a soumis à la Chambre le message qui suit :

Au Sénat et à la Chambre des Représentants des Etats Unis :

La résolution jointe intitulée "Résolution jointe déclarant certains Etats sans droit de représentation dans le collége électoral" a été signée par l'Exécutif par déférence pour les vues du Congrès. Cependant, les deux Chambres du Congrès réunies, et sous l'empire de l'article de la Constitution, ont le pouvoir complet d'exclure les votes électoraux qu'ils jugent entachés d'illégalité, et il n'est pas compétent pour l'Exécutif d'annuler ou d'obstruer le pouvoir par un veto, comme ce serait le cas si ses notes étaient essentielle dans la matière. Il ne réclame aucun droit de l'Exécutif à intervenir en aucune manière dans la question relative au compte des votes électoraux. Il n'a pas non plus signé la dite résolution. Il n'a exprimé aucune opinion sur la forme du préambule, et il n'a fait aucun jugement sur le sujet de la résolution.

ABRAHAM LINCOLN.

Hôtel de l'Exécutif, 8 février 1865

GARROTTAGE — Hier soir, vers onze heures, un de nos employés qui se retirait chez lui, rue Bourgogne, près la rue Toulouse, a été attaqué, sur l'escalier même de sa maison, garrotté et volé par trois hommes et dépouillé de tout ce qu'il avait sur lui sans qu'il ait pu opposer la moindre résistance, n'ayant reçu pendant cette terrible scène ni les bras et la poitrine. Ces brigands lui ont pris une bague ornée d'un gros diamant et estimée $700, une montre et une chaîne en or estimées de $200 à $250 et une somme en billets s'élevant au moins à $200.

LA QUESTION DES BANQUES — On lit dans la *France*:

Les questions relatives à l'organisation des banques occupent à l'ordre du jour, non seulement en France, mais encore dans d'autres pays, et toutes les Sociétés économiques s'en occupent d'une manière approfondie.

A la dernière réunion de l'association des économistes qui vient d'avoir lieu à Bruxelles, cette question a été traitée par des hommes dont le nom l'illustrent. On sait qu'en Belgique les principes qui dominent sont essentiellement ceux de la liberté en matière économique. Les économistes belges sont beaucoup plus loin que nous en tout ce qui concerne la réglementation et le crédit.

LE DÉBARQUEMENT EN ANGLETERRE — On lit dans la *France* du 17 janvier :

On commence à se préoccuper, dans les cercles politiques à Londres, de la prochaine session parlementaire. A propos du budget, il s'élève déjà des critiques vives contre l'exagération du dégrèvement, et ces critiques trouvent des échos dans la presse. Le *Globe*, entre autres, exprime à cet égard, bien nettement : "L'Angleterre, dit-il, n'entend pas renouer à sa part d'action dans les complications extérieures qui affectent ses intérêts. Entre les systèmes de la haute-Alliance et les doctrines ultra-pacifiques de MM. Bright et Cobden, il y a un milieu que doit garder notre politique."

Et la conclusion est, qu'il faut se tenir prêt pour toute éventualité.

—M. le baron d'Alnaq vient de virer l'Asiatique pendant un voyage de trois ans. Il a remonté le fleuve Blanc, le Haut des Gazelles, et est parvenu à cinquante jours de marche au delà de Kartoum, fait où nul Européen n'avait encore pénétré.

Sur huit compagnons de voyage qu'il avait, deux seulement Mlle Tinnes et le savant allemand Heuglin, parti à la recherche du docteur Vogel, ont survécu, tous les autres ont succombé à une mortelle approfondie.

A la dernière réunion de l'association des économistes qui vient d'avoir lieu à Bruxelles, cette question a été traitée par des hommes dont le nom l'illustrent. On sait qu'en Belgique les principes qui dominent sont essentiellement ceux de la liberté en matière économique. Les économistes belges sont beaucoup plus loin que nous en tout ce qui concerne la réglementation et le crédit.

LE DÉBARQUEMENT EN ANGLETERRE — On lit dans la *France* du 17 janvier :

On commence à se préoccuper, dans les cercles politiques à Londres, de la prochaine session parlementaire. A propos du budget, il s'élève déjà des critiques vives contre l'exagération du dégrèvement, et ces critiques trouvent des échos dans la presse. Le *Globe*, entre autres, exprime à cet égard, bien nettement : "L'Angleterre, dit-il, n'entend pas renouer à sa part d'action dans les complications extérieures qui affectent ses intérêts. Entre les systèmes de la haute-Alliance et les doctrines ultra-pacifiques de MM. Bright et Cobden, il y a un milieu que doit garder notre politique."

Et la conclusion est, qu'il faut se tenir prêt pour toute éventualité.

—M. le baron d'Alnaq vient de virer l'Asiatique pendant un voyage de trois ans. Il a remonté le fleuve Blanc, le Haut des Gazelles, et est parvenu à cinquante jours de marche au delà de Kartoum, fait où nul Européen n'avait encore pénétré.

Sur huit compagnons de voyage qu'il avait, deux seulement Mlle Tinnes et le savant allemand Heuglin, parti à la recherche du docteur Vogel, ont survécu, tous les autres ont succombé à une mortelle approfondie.

Après avoir échappé à tant de périls, le lendemain de son arrivée à Paris, M. le baron d'Alnaq a failli être victime d'un accident malheureusement trop fréquent. Au moment où il traversait avec deux de ses amis le rond-point de la rue de la Paix, il a été renversé par une voiture. Une dernière roue lui a labouré la figure et il a reçu plusieurs coups sur les côtes. Heureusement il n'a pas reçu de blessures graves.

—On nous annonce la prochaine apparition à Paris d'un danseur *Mangrobi*. M. Donato, et l'*Entracte* donne les renseignements suivants sur cet artiste extraordinaire.

D'abord M. Donato est jeune, d'un physique agréable, et sait, à première vue, ne pas faire soupçonner la particularité dont la nature a fait preuve à son égard. Il ne danse pas, on, si il danse, il ne danse guère. Il apparaît d'abord en voleur d'âme en grand manteau, marchant comme le prendre veut, et saluant dès les faux-vestes. Puis il laisse tomber son manteau ipso de la carrière, disséminant ainsi la partie inférieure de son corps. Ceci fait, tandis il lutte un soldat faisant l'exercice, s'élance au pas de course, tantôt il représente un Wellington jetant sur gotous d'une Charlotte, il reprend cette agilité, et de même, un danseur accompli, comme un premier sujet de l'Opéra Ecflin, profitant du moment où l'enthousiasme des spectateurs paraît être à son comble, M. Donato saut tout à coup, et il apparaît tenant comme un bâton, mais avec une grâce qui est merveilleuse, un mouchoir de poche. Cet